

# PROCES-VERBAL DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

## LIEU ET DATE

Charrat, café de la Concordia, le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

## Liste de présence du Comité cantonal

Pierre-André Fardel, Jean-Philippe Christinat, Hilaire Besse, Norbert Mariaux, Dominique-Noëlle Dauphin.

## Invités

Christophe Darbellay, Jean-François Maret

## 1. SALUTATIONS

Le président Pierre-André Fardel souhaite la bienvenue aux personnes présentes et salue tout particulièrement Christophe Darbellay, conseiller national qui nous parlera de l'initiative sur les armes et Jean-François Maret armurier à Martigny qui nous informera de la législation sur les armes.

L'ordre du jour est modifié comme suit : le point 3 sera traité en point 5, le point 5 sera traité en point 3, le point 6 sera traité en point 4. Accepté sans remarques.

## 2. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Présidents du VR convoqués (y compris districts)	47
Présidents présents	28
Comité cantonal	5
Sociétés excusées	6

## 3. INITIATIVE SUR LES ARMES PAR CHRISTOPHE DARBELLAY

Christophe Darbellay, nous détaille tous les dangers de cette initiative dite « pour une protection face à la violence des armes ». Il nous rend attentif sur le **grand effort de rassemblement qui doit être fait pour mobiliser les tireurs, amis, collègues de travail et les proches d'aller voter NON pour nous soutenir afin de gagner cette votation.**

***C'est une utopie de vouloir nous faire croire que l'initiative nous apportera davantage de sécurité ! Même si la Suisse est le Pays le plus sûr au monde, ce n'est pas en retirant toutes les armes d'ordonnances au citoyen soldat que cela créera davantage de sécurité ! Les personnes qui commettent des actes violents ne sont pas membre de société de tir. Ils sont des criminels en possession d'armes acquises illégalement !***

Cette initiative de la gauche est largement combattue par les partis bourgeois et les chambres fédérales l'ont également largement rejetée. Il encourage les présidents à œuvrer pour combattre cette initiative par exemple aux travers des courriers de lecteurs dans la presse locale. À titre informatif, il nous signale qu'à ce jour en Valais aucune arme n'a été déposée dans un arsenal alors que la possibilité existe. Un comité de soutien valaisan a été créé afin de défendre les intérêts des tireurs sportifs, des chasseurs et des collectionneurs afin de lutter contre cette initiative sur les armes.

*Le président Fardel remercie Christophe Darbellay pour son intervention et de son engagement à combattre cette initiative aux côtés des tireurs.*

## 4. FFT 2015 VALAIS - WALLIS

Présentation du schéma de l'organisation de la **FFT 2015 VALAIS – WALLIS**.

Les différents documents reçus du CO d'Aarau 2010 sont actuellement en préparation de traduction. Le comité cantonal pilotera la mise sur pied du démarrage du projet avec notamment la création d'une Tragerschaft (statuts) ou les sociétés de tir intéressées seront intégrées. Il sera également constitué une société d'organisation de la **FFT 2015** qui sera conduite par le comité d'organisation.

Le comité de la FSVT souhaite présenter le comité d'organisation lors de l'assemblée générale de Val d'Illiez le 13 mars 2011.

---

## 5. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

---

Le calendrier 2011 a été envoyé avec la convocation à la séance conformément à une demande qui avait été émise par les présidents l'année dernière. Les dates du calendrier annuel sont passées en revue. Les remarques sont prises en compte ce soir. La dernière mise à jour du calendrier sera sur le site cantonal dans les meilleurs délais.

---

## 6. LEGISLATION SUR LES ARMES

---

Jean-François Maret, armurier à Martigny nous présente la législation sur les armes. Il retrace les cas de figure concernant l'acquisition des armes, tant auprès d'un armurier officiel qu'auprès de privés, l'héritage d'armes, les prêts d'armes, le permis d'achat, etc...

Pour le canton du Valais il faut s'adresser au bureau des armes de la police cantonale valaisanne à Sion (027 / 326.56.56).

Le site internet de la police fédérale est également à disposition pour obtenir toute la législation :

- <http://waffen.fedpol.admin.ch>

Mr. Maret répond aux différentes questions qui lui sont posées. Il est remercié chaleureusement par Pierre-André Fardel pour sa participation à cette soirée.

---

## 7. DISCUSSIONS ET DIVERS

---

### **OBJECTIFS 2010 – 2015**

Les objectifs 2010 – 2015 du comité de la Fédération sont présentés, et sont les suivants :

1. Révision de l'organigramme du comité (manque 1 chef pour le 10m fusil et 1 chef pour le fusil 50m)	
2. Établissement d'un règlement administratif	2011 – 2012
3. Fête fédérale de tir 2015	2010 – 2015
4. Initiative populaire sur les armes	2010 – 2011
5. Promotion des talents	2010 – 2015
6. Équipes valaisannes de la relève	2010 – 2015

### **ACTIVITE DU COMITE DURANT L'ANNEE 2010.**

Le président donne un aperçu de l'activité des membres du comité durant l'année 2010. Ce sont plus de 60 journées consacrées aux activités de la Fédération par les membres du comité.

### **REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES HORS COMITE**

Un remerciement particulier est adressé aux membres hors comité pour leur précieux coup de main. Sans eux l'activité de la Fédération ne serait pas possible et ils sont vivement applaudis par les personnes présentes. Il s'agit de : **Joséphine Berra, Cathy Décaillet, Michel Boissard, Theodor Biderbost, Werner Ritler, Pierre-Alain Schers, Hervé Fardel, Nicole Zurbriggen, Herbert Blatter, Patrick Martenet et Joseph Formaz.**

### **DATES DES CONFERENCES 2011**

Pour le Valais Romand le vendredi 7 octobre 2011 et pour le Haut Valais le vendredi 14 octobre 2011.

---

Il est 20 h 50 lorsque le président met un point final à cette séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié.